

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne d'Automobiles « STA »
ZI Borj Ghorbel Ben Arous

La Société Tunisienne d'Automobiles « STA » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 21 mars 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Tijani Chaabane.

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Note	31/12/2022	31/12/2021
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		193 955	193 955
Moins : amortissements -Immobilisations incorporelles		(191 085)	(187 408)
	IV.1	2 870	6 546
Immobilisations corporelles		21 089 574	20 717 578
Moins : amortissements -Immobilisations corporelles		(4 003 381)	(3 326 825)
	IV.2	17 086 193	17 390 753
Autres Immobilisations financières		4 131	4 131
Moins : provisions		-	-
	IV.3	4 131	4 131
Total des actifs immobilisés		<u>17 093 193</u>	<u>17 401 430</u>
Autres actifs non courants	IV.4	344 847	273 334
Total des actifs non courants		<u>17 438 041</u>	<u>17 674 764</u>
Actifs courants			
Stocks		53 563 304	16 669 537
Moins : Provisions - Stocks		(183 863)	(100 176)
	IV.5	53 379 442	16 569 361
Clients et comptes rattachés		2 347 435	9 447 071
Moins : Provisions - Clients		(20 305)	(41 720)
	IV.6	2 327 130	9 405 351
Autres actifs courants		2 925 952	690 561
Moins : provisions Autres actifs courants		(41 434)	(41 434)
	IV.7	2 884 519	649 127
Placement à c.terme et autres actifs financiers		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.8	2 787 980	14 311 860
Total des actifs courants		<u>61 379 070</u>	<u>40 935 699</u>
Total des actifs		78 817 111	58 610 463

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres			
Capital social		20 000 000	20 000 000
Reserve légale		581 422	294 339
Primes d'émission		2 109 000	2 109 000
Primes de fusion		8 595	8 595
Résultats reportés		1 426 790	1 171 888
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.9	<u>24 125 807</u>	<u>23 583 822</u>
Résultat de la période		6 369 579	4 569 765
<u>Total des capitaux propres après résultat de la période</u>		<u>30 495 386</u>	<u>28 153 587</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.10	18 571	37 143
Autres passifs non courants		-	-
Provisions	IV.11	-	208 048
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>18 571</u>	<u>245 190</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	39 132 382	26 668 326
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	IV.13	128 050	2 408 630
Autres passifs courants	IV.14	1 402 254	1 112 473
Autres passifs financiers	IV.15	7 642 468	22 257
Concours bancaires		-	-
<u>Total des passifs courants</u>		<u>48 303 154</u>	<u>30 211 686</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>48 321 725</u>	<u>30 456 876</u>
Total des capitaux propres et passifs		78 817 111	58 610 463

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	112 146 345	71 449 202
Autres produits d'exploitation	V.2	903 428	184 600
Total des produits d'exploitation		113 049 772	71 633 801
Charges d'exploitation			
Variation stocks	V.3	(36 893 767)	10 514 284
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	135 166 751	48 857 699
Autres Achats d'approvisionnements consommés	V.5	217 069	179 589
Charges de personnel	V.6	2 199 249	1 859 267
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.7	1 098 591	1 021 441
Autres charges d'exploitation	V.8	2 723 896	1 594 134
Total des charges d'exploitation		104 509 788	64 026 415
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>8 539 984</u>	<u>7 607 386</u>
-		-	-
Charges financières nettes	V.9	(438 181)	(461 221)
Produits Financiers	V.10	472 743	113 707
Autres gains ordinaires	V.11	522	96 602
Autres pertes ordinaires	V.12	(222 381)	(7 428)
<u>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</u>		<u>8 352 687</u>	<u>7 349 047</u>
Impôt sur les sociétés	V.13	(1 983 108)	(2 779 282)
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>6 369 579</u>	<u>4 569 765</u>
-		-	-
Résultat net de la période		6 369 579	4 569 765

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		6 369 579	4 569 765
Ajustements pour :			
• Amortissements & provisions	V.7	1 098 591	1 021 441
• Plus ou moins-value sur cession d'Immo.	V.11	-	-
• Reprise provisions	V.7	(349 944)	(87 147)
• Variation des stocks	VI.1-1	(36 893 767)	10 514 284
• Variation des créances	VI.1-2	7 099 636	(4 989 727)
• Variation des Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	VI.1-3	(2 280 580)	2 031 838
• Variation des autres actifs	VI.1-4	(2 235 391)	(410 115)
• Variation des fournisseurs d'exploitation	VI.1-5	12 464 055	(2 627 584)
• Variation des autres dettes	VI.1-6	287 781	(1 837 719)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VI.1	(14 440 040)	8 185 037
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.	VI.2-1	(371 996)	(453 958)
• Décaissements pour Acqu. Autres ANC	VI.2-3	(285 703)	(259 700)
Flux de trésorerie affectés à l'investissement		(657 700)	(713 658)
Flux de trésorerie liés au financement			
• Opérations sur le capital	VI.3-1	-	-
• Dividendes & autres distributions	VI.3-2	(4 027 780)	(4 000 000)
• Encaissements d'emprunts CCT&CMT	VI.3-3	17 750 213	11 129 874
• Remboursement d'emprunts CCT&CMT	VI.3-4	(10 148 573)	(13 896 240)
Flux de trésorerie affectés au financement		3 573 860	(6 766 365)
Variation de trésorerie		(11 523 880)	705 014
Trésorerie au début de la période	VI.4-1	14 311 860	13 606 846
Trésorerie à la clôture de la période	VI.4-2	2 787 980	14 311 860
Liquidités à l'actif du bilan		2 787 980	14 311 860
Concours bancaires au passif du bilan		-	-
Trésorerie selon le bilan		2 787 980	14 311 860
Ecart		-	-

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	31/12/2022	31/12/2021
Revenus	112 146 345	71 449 202
Autres produits d'exploitation	903 428	184 600
Coût d'achat des marchandises vendus	(98 489 053)	(59 551 572)
Marge Commerciale	14 560 720	12 082 229
Autres charges externes	(2 195 380)	(1 253 733)
Valeur Ajoutée Brute	12 365 339	10 828 496
Charge du personnel	(2 192 971)	(1 859 267)
Impôts et taxes	(340 516)	(340 401)
Excédent Brut d'Exploitation	9 831 852	8 628 827
Autres gains ordinaires	522	96 602
Produits financiers	472 743	113 707
Autres pertes ordinaires	(406 036)	(7 428)
Charges financières nettes	(447 803)	(461 221)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(1 098 591)	(1 021 441)
Impôt sur les sociétés	(1 724 442)	(2 629 051)
Contribution sociale de solidarité	(258 666)	(150 231)
Résultat des activités ordinaires	6 369 579	4 569 765
<i>Résultat net de l'exercice</i>	6 369 579	4 569 765

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ

La société Tunisienne d'Automobiles, STA, est le concessionnaire officiel de la marque CHERY en Tunisie et des camions DAEWOO, opérant sur le marché tunisien depuis mai 2014.

La société Tunisienne d'Automobiles a pour objet l'importation, et la commercialisation en détail des véhicules CHERY et les camions TATA DAEWOO, de toutes les pièces de rechange des dites marques, ainsi que le service après-vente (SAV).

II. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les faits les plus marquants de l'exercice 2022 sont les suivants :

- Au terme de l'année 2022 les revenus ont connu une progression considérable de **57%** par rapport à l'année 2021 passant de **71 449 202** Dinars à **112 146 345** Dinars.
- Cette augmentation est due principalement à la commercialisation de la gamme PRO en l'occurrence, la TIGGO 3X, la TIGGO 7 PRO et la TIGGO 8 PRO.
- La SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA" affirme sa position parmi les leaders du secteur automobile avec de 4.74% de part du marché pour l'année 2022 soit un classement septième à l'échelle National.
- Aucun changement d'estimation des montants présentés dans précédents états financiers définitif de l'exercice en cours ou des changements d'estimation dans les montants présentés dans les états financiers annuels précédents,
- La SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA" officiellement coté en bourse le 19 janvier 2022 par admission de 30% de son capital soit 600 000 actions.
- La société a subi un contrôle fiscal approfondi pour les exercices 2016-2017 et 2018, le montant de la taxation a été clôturé dans le cadre de l'amnistie fiscale (dispositions de l'article 67 de la loi de finances pour l'année 2022) pour le montant total de **197 671** dinars.

La reprise de la provision pour risque et charges initialement constatées en 2021 est de **208 048** Dinars.

III. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

III.1 Référentiel comptable

Les états financiers arrêtés au 31/12/2022 sont établis par le conseil d'administration de la société " STA" conformément aux normes et principes comptables tels que définis par la loi 96-112 du 30/12/96 relative au système comptable des entreprises. Aucune divergence significative n'est de nature à altérer l'intelligibilité et la fiabilité de ces états. Les conventions de base ont été respectées.

III.2 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2022. L'exercice s'étale du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les états financiers ont été établis sur la base du coût historique.

Les états financiers sont établis selon l'hypothèse de continuité d'exploitation du fait que la société n'a ni l'intention ni l'obligation de cesser ou de réduire ses activités.

La société a opté pour le modèle autorisé pour l'établissement de l'Etat de résultat et de l'Etat des Flux de Trésorerie.

III.3 Unité monétaire

Les états financiers de la société "Société Tunisienne d'Automobiles" sont établis en dinar Tunisien.

III.4 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition est inférieure à 500 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés qui y sont liés profiteront à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat de l'exercice de leur engagement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-492 du 25 février 2008.

Licences Logiciels ERP Navision Dynamics	33,33%
Logiciels :	33,33%
Construction :	5%
Matériels et outillages industriels :	15%
Matériels de Transport :	20%
Installations générales Agencements, Aménagements, Divers (IGAAD) :	10%
Mobiliers et Matériels de Bureaux :	20%
Matériels Informatique	33,33%

III.5 Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société « STA » sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

- **Stocks Pièces de Rechanges :**

Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition (prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments) en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

- **Stocks de véhicules neufs :**

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock des véhicules neufs est la méthode du coût individuel.

- **Stocks en transit et encours de dédouanement :**

En se référant aux incoterms, adoptés par la société STA, les achats en transit et encours de dédouanement doivent être comptabilisés parmi les stocks de pièces de rechange et des véhicules neufs lorsque les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à la société.

Les stocks en transit et encours de dédouanement sont évalués initialement à leur coût d'acquisition (prix d'achat majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liées au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments).

- **Provisions sur stock pièces de rechange :**

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la société STA, tient compte de la période de garantie CHERY qui est de 5 ans. Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui

varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à Six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- **Provisions sur le stock les véhicules neufs « V.N »**

La politique de provisionnement des véhicules neufs de la société STA est la suivante :

Aucune provision n'est constatée sur le stock VN non vendus pendant une période inférieure à deux ans depuis la date de débarquement.

- Un taux de provision de 20% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période qui varie entre deux ans et trois ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de provision de 40% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période qui varie entre trois ans et quatre ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de provision de 60% est pratiqué sur le stock VN non vendus pendant une période supérieure à 5 ans depuis la date de débarquement.
- Un taux de 100% est pratiqué sur les VN non vendues et dont le prix de revient sur le marché est inférieur à leur coût de revient.

La société provisionne pour la différence entre le prix de vente et le coût de revient les stocks de véhicules non vendus et dont la valeur sur le marché s'est dépréciée.

Pour les véhicules de démonstration la société a appliqué une provision sur la différence entre le prix de vente et le coût d'achat net après ristourne accordée sur test drive. Les taux des provisions appliqués sont de :

- 13% pour les acquisitions 2022
- 15% pour les acquisitions 2021
- 26% pour les acquisitions 2019

III.6 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé au passif du bilan dans la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année ainsi que les charges financières échues et non payées de la période est constatée parmi les passifs financiers courants.

III.7 Les frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques ; tels que les frais de marketing pour lancement de nouveaux modèles de véhicules sur le marché tunisien, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les charges à répartir et les frais préliminaires sont résorbés selon le mode linéaire sur trois ans.

III.8 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le Conseil d'Administration de la société STA a pris décision que les ventes se font au comptant.

Les soldes créances clients qui figurent dans les états financiers sont principalement relatifs aux marchés conclus avec les organismes publics et les organismes financiers (banques et leasing)

La société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses. La politique de provisionnement des créances douteuses de la société STA est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période

supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice pour les clients ordinaires.

- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à deux années à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice pour les marchés publics.

III.9 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Cette dernière peut, dans certains cas, faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel à un jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la sortie des ressources est probable.

III.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus regroupent le chiffre d'affaires net de toutes remises, rabais et ristournes accordés.

Les ventes de véhicules ou de pièces de rechange par l'entreprise sont constatées à la date de livraison, date de transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les revenus sont présentés distinctement en fonction de leur régime en matière de la TVA ou dans certains cas selon leur nature.

III.11 Les gains et les pertes éventuels provenant des éléments tels que les coûts de garantie, les réclamations, les pénalités ou pertes éventuelles :

Les garanties sont accordées aux clients sur certains équipements. En l'absence de base fiable d'estimation des frais ayant trait qui pourront être engagés, et qui sont couverts en partie par le constructeur des châssis, aucune provision n'est constituée à juste titre.

La société ne prend en charge aucune réparation sauf celles remboursées par le constructeur, les garanties approuvées par le constructeur sont comptabilisées au cours de l'exercice de l'accord de remboursement.

III.12 Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change :

La société procède à des achats à terme de devises afin de se préserver contre les risques de change.

III.13 Les méthodes de comptabilisation des opérations conclues en monnaies étrangères :

La société enregistre les opérations libellées en monnaies étrangères au cours de change de la date de la transaction.

À la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une actualisation au cours de clôture.

Les plus ou moins-values de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.14 Régime fiscal

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun et à l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS, le taux appliqué à partir de 2019 est de 35%. Ce taux sera ramené à 20% suite à son introduction en bourse. Elle est aussi soumise à la contribution sociale de solidarité au taux de 3%.

III.15 Note sur les événements postérieurs à la clôture des états financiers

Par ailleurs, aucun autre événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de la clôture jusqu'à ce jour.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 2 870 DT contre 6 546 DT au 31 Décembre 2021. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Licences	16 488	16 488
Logiciels	177 467	177 467
Total immobilisations incorporelles brutes	193 955	193 955
Amortissements -Immobilisations incorporelles	(191 085)	(187 408)
Total immobilisations incorporelles nettes	2 870	6 546

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2022 à 17 086 193 DT contre 17 390 753 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Terrains	10 102 073	10 102 073
Construction	8 344 559	8 344 559
IGAA Construction: SHOW ROOM SFAX	108 891	108 891
Matériels et Outillages	907 422	828 221
Matériels de Transport	657 404	513 802
Installations générales, agencements et aménagements	628 027	531 503
Equipement de Bureau	194 856	154 060
Matériels Informatique	146 343	134 469
Total immobilisations corporelles	21 089 574	20 717 578
Amortissements -Immobilisations corporelles	(4 003 381)	(3 326 825)
Total immobilisations corporelles nettes	17 086 193	17 390 753

IV.3 Autres Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2022 et au 31 Décembre 2021 à 4 131 DT et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Cautionnements	4 131	4 131
Immobilisations financières brutes	4 131	4 131
Provision pour dépréciation	-	-
Immobilisations financières nettes	4 131	4 131

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants nets s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 344 847 DT contre 273 334 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges à répartir	142 724	252 065
Frais préliminaires	416 313	167 605
Résorptions cumulées	(214 190)	(146 337)
Total autres actifs non courants nets	344 847	273 334

NOTES EXPLICATIVES (IV.1- IV.2) / (IV.4)

1. Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2022	Amortis. Cumulés au 31/12/2021	Dotations	Reprise	Amortis. Cumulés au 31/12/2022	V.C.N au 31/12/2022	V.C.N au 31/12/2021
Concessions, brevets & licences	16 488	-		16 488	(12 853)	(2 064)		(14 917)	1 571	3 635
Logiciels	177 467			177 467	(174 555)	(1 613)		(176 168)	1 299	2 912
Total des immobilisations incorporelles	193 955	-	-	193 955	(187 408)	(3 677)	-	(191 085)	2 870	6 546
Terrains	10 102 073			10 102 073	-	-		-	10 102 073	10 102 073
Construction	8 344 559			8 344 559	(2 118 880)	(419 164)		(2 538 044)	5 806 515	6 225 679
IGAA Construction: SHOW ROOM SFAX	108 891			108 891	(40 654)	(10 566)		(51 220)	57 671	68 238
Matériels et Outillages	828 221	79 201		907 422	(487 138)	(79 802)		(566 940)	340 482	341 083
Matériels de Transport	513 802	143 602		657 404	(188 537)	(93 545)		(282 082)	375 322	325 265
IGAAD	531 503	96 523		628 027	(223 154)	(56 783)		(279 938)	348 089	308 349
Equipement de Bureau	154 060	40 796		194 856	(146 709)	(8 097)		(154 806)	40 050	7 351
Matériels Informatique	134 469	11 874		146 343	(121 754)	(8 598)		(130 353)	15 990	12 715
Total des immobilisations corporelles	20 717 578	371 996	-	21 089 574	(3 326 825)	(676 556)	-	(4 003 381)	17 086 193	17 390 753

2. Tableau de résorption des frais préliminaires et des charges à répartir au 31/12/2022

Rubrique	Taux	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Valeur brute au 31/12/2022	Amortis. Cumulés au 31/12/2021	Dotations 31/12/2022	Amortis. Cumulés au 31/12/2022	V.C.N au 31/12/2022	V.C.N au 31/12/2021
Frais préliminaires	3 ans	219 060	285 703	504 763	88 451	129 016	217 466	287 297	130 609
Charges à répartir	3 ans	507 728	-	507 728	365 004	85 174	450 178	57 550	142 724
Total		726 788	285 703	1 012 492	453 455	214 190	667 645	344 847	273 334

IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 53 379 442 DT au 31 Décembre 2022 contre 16 569 361 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Stocks véhicules	14 828 352	5 849 650
Stocks pièces de rechanges	7 427 422	3 863 215
Stock en douane VN	31 307 531	6 956 673
Stock en douane PR	-	-
Total des stocks bruts	53 563 304	16 669 537
Provisions pour dépréciation STK	(183 863)	(100 176)
Total des stocks nets	53 379 442	16 569 361

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2022 à 2 327 130 DT contre 9 405 351 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Clients et comptes rattachés	1 313 625	6 837 552
Clients effets à recevoir	810 824	2 371 995
Clients factures à établir	222 986	237 525
Total des comptes clients bruts	2 347 435	9 447 071
Provisions sur Clients	(20 305)	(41 720)
Total des comptes clients nets	2 327 130	9 405 351

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2022 à 2 884 519 DT contre 649 127 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs avances/Cde	41 475	41 475
Retenue à la source/paiement clients Non parvenue	572	5 825
Report TVA	677 622	19 620
Etat report IS	653 286	303 402
Divers-Produits à recevoir.	1 305 150	180 832
Débiteurs Divers	-	45 450
Charges constatées d'avance (*).	78 070	63 066
Intérêts constatés d'avance	169 777	30 890
Total des autres actifs courants bruts	2 925 952	690 561
Provisions des autres actifs courants	(41 434)	(41 434)
Total des autres actifs courants nets	2 884 519	649 127

(*) Dont un montant de 41 376 DT au titre des agios sur effets escomptés.

IV.8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 Décembre 2022 à 2 787 980 DT contre 14 311 860 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Chèques en caisse	177 045	93 100
TPE en caisse	971	1 450
Banques en dinars	2 261 100	13 864 900
Banques en EURO	68 151	72 739
Banques en USD	249 151	259 244
Caisse	31 564	20 428
Total	2 787 980	14 311 860

IV.9 Capitaux propres (En DT)

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 Décembre 2022 à 30 495 386 DT contre 28 153 587 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	20 000 000	20 000 000
Reserve légale	581 422	294 339
Primes d'émission	2 109 000	2 109 000
Primes de fusion	8 595	8 595
Résultats reportés	1 426 790	1 171 888
Capitaux propres avant résultat	24 125 807	23 583 822
Résultat de l'exercice	6 369 579	4 569 765
Capitaux propres avant affectation	30 495 386	28 153 587

IV.10 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'élève au 31 Décembre 2022 à 18 571 DT contre un solde de 37 143 DT au 31 Décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt VIVO	18 571	37 143
Total des emprunts	18 571	37 143

IV.11 Provisions (En DT)

Le solde des Provisions pour risque s'élève au 31 Décembre 2022 à Zéro DT contre un solde de 208 048 DT au 31 Décembre 2021. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Provisions pour risques	-	208 048
Total des emprunts	-	208 048

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2022 à 39 132 382 DT contre 26 668 326 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs d'exploitation étrangers	38 823 982	25 772 447
Fournisseurs d'exploitation locaux	244 058	301 827
Fournisseurs effets à payer	58 832	583 740
Fournisseurs d'immobilisations	509	5 312
Fournisseurs Factures non parvenues	5 001	5 001
Total des dettes fournisseurs	39 132 382	26 668 326

IV.13 Clients - avances et acomptes reçus sur commandes (En DT)

Le solde des clients avances et acomptes s'élève au 31 Décembre 2022 à 128 050 DT contre un solde au 31 Décembre 2021 de 2 408 630 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	128 050	2 408 630
Total des Avances clients	128 050	2 408 630

NOTES EXPLICATIVES (IV.9)

1. Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime de fusion	Prime d'émission	Modification Comptable	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2021 avant affectation	20 000 000	294 339	8 595	2 109 000	-	1 171 888	4 569 765	28 153 587
Affectation et imputations (AGO N°01/2022 du 02/06/2022)		287 083				4 282 682	(4 569 765)	-
Distribution des Dividendes (AGO N°01/2022 du 02/06/2022)						(4 000 000)		(4 000 000)
Prime intéressement (AGO N°01/2022 02/06/2022)						(27 780)		(27 780)
Résultat au 31/12/2022							6 369 579	6 369 579
Soldes au 31/12/2022 avant affectation	20 000 000	581 422	8 595	2 109 000	-	1 426 790	6 369 579	30 495 386

2. Résultat par Action

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Nombre d'action	2 000 000	2 000 000
Valeur Nominale	10	10
Bénéfice	6 369 579	4 569 765
Bénéfice par Action	3,185	2,285

IV.14 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2022 à 1 400 254 DT contre 1 112 473 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Clients RRR à accorder	15 174	12 998
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires payer	482 379	535 375
Cont Sociale de Solidarité 2% à payer	258 666	150 231
CNSS	132 528	100 271
Créditeurs Divers	519	-
Charges à payer.	253 219	81 246
Produits constatés d'avance.	257 769	232 351
Total des autres passifs courants	1 400 254	1 112 473

IV.15 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 Décembre 2022 à 7 642 468 DT contre 22 257 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Échéances à moins d'un an sur emprunts CMT	7 403	22 257
Financement de lettre de crédit	7 635 066	-
Total des autres passifs financiers	7 642 468	22 257

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 Décembre 2022 à 112 146 345 DT contre 71 449 202 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes locales de véhicules neufs	106 884 851	66 817 529
Ventes à l'exportation de véhicules neufs	-	1 114 304
Ventes locales de pièces de rechanges	4 638 581	2 924 983
Ventes Interne	194 423	68 527
Prestations de services	463 304	344 695
Prestations de services encours	(14 539)	194 262
RRR-Ventes locaux de VN	-	(841)
RRR-Ventes locaux de pièces de rechanges	(5 102)	(11 827)
RRR à accorder	(15 174)	(2 431)
Total des revenus	112 146 345	71 449 202

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 Décembre 2022 à 903 428 DT contre 184 600 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Subvention d'exploitation	19 393	18 391
Remboursement Garantie et Pub CHERY OVERSIDE	528 706	72 792
Produits des activités annexes	5 385	6 270
Reprise sur Provisions pour risques	208 048	-
Reprise Provision sur stock	100 176	87 147
Reprise Provision Clients Douteux	41 720	-
Total des autres produits d'exploitation	903 428	184 600

V.3 Variation des stocks (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation négative de 36 893 767 DT au 31 Décembre 2022 contre une variation positive de 10 514 284 DT au 31 Décembre 2021.

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Variation de stock véhicules neufs	(33 329 560)	11 022 251
Variation de stock pièces de rechanges	(3 564 207)	(507 967)
Total des Variation des stocks	(36 893 767)	10 514 284

V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 Décembre 2022 à 135 166 751 DT contre 48 857 699 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Achats hors groupe de Pièces de rechange	716 386	496 058
Importations de pièces de rechanges	5 942 586	2 195 296
Importations de véhicules neufs	128 373 629	46 100 978
Achats Internes	178 843	84 108
RRR Obtenues	(44 694)	(18 741)
Total des achats d'approvisionnement	135 166 751	48 857 699

V.5 Autres Achats d'approvisionnements (En DT)

Les autres achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 Décembre 2022 à 216 069 DT contre 179 589 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Eau	7 966	12 721
Electricités.	93 871	77 897
Les carburants : essence et gasoil.	41 850	36 728
Les fournitures d'atelier.	12 089	6 791
Les fournitures de bureau.	9 745	11 285
Les vêtements de travail.	8 019	-
Les fournitures de magasin.	-	158
Les fournitures informatiques.	6 196	10 784
Les imprimés administratifs.	25 115	10 459
Carte Grise	-	935
Frais divers CG	253	40
Divers.	10 963	11 791
Total des achats d'approvisionnement	216 069	179 589

V.6 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 Décembre 2022 à 2 199 249 DT contre 1 859 267 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel.	1 911 167	1 616 348
Charges sociales légales.	278 459	229 678
Autres Charges Personnels	9 622	13 241
Total des charges de personnel	2 199 249	1 859 267

V.7 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 Décembre 2022 à 1 098 591 DT contre 1 021 441 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 677	3 977
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	676 556	603 509
Résorption des frais préliminaires et des charges à répartir	214 190	146 337
Dotations aux provisions des stocks	183 863	100 176
Dotations aux provisions des créances clients	20 305	41 720
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	125 723
Total des dotations aux amortissements et provisions	1 098 591	1 021 441

V.8 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 Décembre 2022 à 2 722 896 DT contre 1 594 134 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Locations engins	26 455	2 597
Charges syndic	2 400	2 400
Entretien et réparations	179 859	111 627
Primes d'assurances.	72 016	77 221
Divers services extérieurs	186 785	80 542
Personnel extérieurs a l'entreprise.	12 324	-
Rémunération d'intermédiaires et honoraires.	220 418	177 959
Publicité, publications, relations publiques.	298 806	233 194
Transports de biens et transports collectifs	31 001	30 483
Missions et réceptions.	14 087	7 137
Cadeaux à la clientèle	249 631	46 145
Voyages et déplacements.	6 842	5 303
Frais postaux	17 406	21 295
Frais et commissions bancaires	877 349	435 331
Jetons de présences	187 000	22 500
Impôts et taxes	340 516	323 492
Impôts sur Retenues à la source libératoires	-	16 909
Total des autres charges d'exploitation	2 722 896	1 594 134

V.9 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 438 181 DT contre 461 221 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts sur Crédit à court terme	220 332	318 913
Intérêts sur escompte effets	158 119	107 202
Intérêts sur découverts bancaires	27 053	21 948
Pertes de change	25 345	9 967
Pertes de change Latente	7 332	3 191
Total des charges financières nettes	438 181	461 221

V.10 Produits Financiers (En DT)

Les Produits Financiers nettes s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 472 743 DT contre 113 707 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Produits financières	179 335	84 597
Produits des placements	282 344	-
Gains de Change	-	20 822
Gains de change Latente	11 064	8 288
Total des Produits Financiers	472 743	113 707

V.11 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 522 DT contre 96 602 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Produits sur éléments non récurrents (exceptionnel)	522	96 602
Total autres gains ordinaires	522	96 602

V.12 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les Autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 222 381 DT contre 7 428 DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Pertes exceptionnelles	199 061	225
Charges non déductibles	9 319	5 190
Pénalité de retard	14 001	2 013
Total autres pertes ordinaires	222 381	7 428

V.13 Impôt sur les sociétés (En DT)

L'impôt sur les sociétés s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 1 983 108 DT contre 2 779 282 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Impôt sur les sociétés	1 724 442	2 629 051
Contribution sociale de solidarité (*)	258 666	150 231
Total impôt sur les sociétés	1 983 108	2 779 282

(*) La taxe sur la contribution sociale de solidarité a été prévue par l'article 53 de la loi n°66 du 18 décembre 2017 tel que modifié par l'article 22 de la loi des finances 2023, elle est égale à 3% du résultat soumise à l'impôt sur les sociétés.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

1. Variations des Stocks

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Stocks véhicules	14 828 352	5 849 650	(8 978 702)
Stocks pièces de rechanges	7 427 422	3 863 215	(3 564 207)
Stock en douane VN	31 307 531	6 956 673	(24 350 858)
Stock en douane PR	-	-	-
Total	53 563 304	16 669 537	(36 893 767)

2. Variations des Créances clients

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients et comptes rattachés	1 313 625	6 837 552	5 523 927
Clients effets à recevoir	810 824	2 371 995	1 561 170
Clients factures à établir	222 986	237 525	14 539
Total	2 347 435	9 447 071	7 099 636

3. Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs avances/Cde	41 475	41 475	-
Retenue à la source/paiement clients Non parvenue	572	5 825	5 253
Etat report IS	653 286	303 402	(349 884)
Report TVA	677 622	19 620	(658 003)
Débiteurs Divers	-	45 450	45 450
Divers-Produits à recevoir.	1 305 150	180 832	(1 124 318)
Charges constatées d'avance.	78 070	93 956	15 887
Intérêts constatés d'avance	169 777	-	(169 777)
Total	2 925 952	690 561	(2 235 391)

4. Variations des dettes fournisseurs

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs Etrangers	38 823 982	25 772 447	13 051 535
Fournisseurs Locaux	244 058	301 827	(57 769)
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	58 832	583 740	(524 908)
Fournisseurs d'Immobilisations	509	5 312	(4 803)
Fournisseurs Factures non parvenues	5 001	5 001	-
Total	39 132 382	26 668 326	12 464 055

5. Clients - avances et acomptes reçus sur commandes

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	128 050	2 408 630	(2 280 580)
Total des Avances clients	128 050	2 408 630	(2 280 580)

6. Variations des autres passifs courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients RRR à accorder	15 174	12 998	2 176
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires payer	482 379	535 375	(52 996)
Cont. Sociale de Solidarité 2% à payer	258 666	150 231	108 435
CNSS	132 528	100 271	32 256
Créditeurs Divers	519	-	519
Charges à payer.	253 219	81 246	171 972
Produits constatés d'avance.	257 769	232 351	25 418
Total	1 400 254	1 112 473	287 781

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

1. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	300
Acquisitions d'immobilisations corporelles	371 996	453 658
Total	371 996	453 958

2. Décaissements pour Acq. Autres actifs non courants

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges à répartir	285 703	259 700
Total	285 703	259 700

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

1. Opérations sur le capital

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Opérations sur le capital	20 000 000	20 000 000	-
Total	20 000 000	20 000 000	-

2. Dividendes et autres distributions

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Dividendes et autres distributions	4 125 807	8 153 587	(4 027 780)
Total	4 125 807	8 153 587	(4 027 780)

3. Encaissement Emprunts LT et Emprunt CT

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
UIB-FDD	-	1 200 000
STB-FDD	-	1 500 000
STB-FDD	-	1 500 000
UIB-FDD	-	6 000 000
UIB-FDD	-	929 874
UIB-FDD	4 615 148	-
UIB-FDD	1 500 000	-
UIB-FDD	4 000 000	-
BIAT-FDD	7 635 066	-
Total	17 750 213	11 129 874

4. Décaissement Emprunts LT et Emprunt CT

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
BZ-LD20016000088	-	180 755
B-LD20092000842	-	2 558 461
Emprunt Vivo	33 426	22 301
Intérêt Courus non échus	-	4 848
UIB-FDD	-	1 200 000
STB-FDD	-	1 500 000
STB-FDD	-	1 500 000
UIB-FDD	-	6 000 000
UIB-FDD	-	929 874
UIB-FDD	4 615 148	-
UIB-FDD	1 500 000	-
BIAT-LD2236245071	4 000 000	-
Total	10 148 573	13 896 240

VI.4 Variation de Trésorerie

1. Trésorerie début de période

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Chèques en caisse	93 100	82 955
Chèque à l'encaissement	-	10 000
Effets à l'encaissement	-	693 716
TPE en caisse	1 450	82
Banques en dinars	13 864 900	12 406 591
Banques en EURO	72 739	80 021
Banques en USD	259 244	313 607
Caisse	20 428	19 873
Total	14 311 860	13 606 846

2. Trésorerie à la fin de la période

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Chèques en caisse	177 045	93 100
TPE en caisse	971	1 450
Banques en dinars	2 261 100	13 864 900
Banques en EURO	68 151	72 739
Banques en USD	249 151	259 244
Caisse	31 564	20 428
Total	2 787 980	14 311 860

VII. Autres notes complémentaires

VII.1 Dividendes payés

Les dividendes décidés par l'AGO N°01/2022 du 02 Juin 2022 s'élèvent à 4.000.000 DT, soit 2 DT par action (avec un nombre total des actions de 2 000 000) ont été payés le 09 juin 2022.

VII.2 Crédit à Court terme

Type de Crédit	Objet	Date Début	Date Fin	Nature de Crédit	Montant Principal de Crédit	2022						
						Solde au 31/12/2021		Mouvements de la période			Solde au 31/12/2022	
						Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Nouveau Emprunt	Remboursement	Reclassement	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
Emprunt VIVO ENERGY Tunisie	Matériel Industriel	01/01/2017	31/12/2023	VIVO ENERGY Tunisie	130 000	37 143	22 257		(33 426)	18 571	18 571	7 403
CCT	FLC	18/02/2022	18/05/2022	UIB-FDD				4 615 148	(4 615 148)		-	-
CCT	FLC	29/06/2022	29/09/2022	UIB-FDD				1 500 000	(1 500 000)		-	-
CCT	FLC	25/08/2022	25/11/2022	UIB-FDD				4 000 000	(4 000 000)		-	-
CCT	FLC	28/12/2022	27/02/2023	BIAT-LD2236245071				7 635 066	-		-	7 635 066
				Total	130 000	37 143	22 257	17 750 213	(10 148 573)	18 571	18 571	7 642 468

VIII. Notes sur les parties liées

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39, Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la société "SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES" à savoir

VIII.1 Identification des parties liées :

- STE CME
- STE CHAABANE ET CIE
- STE HOTEL PALACE
- CONSORTIUM DES IMMOBILIERES MAGHREBINES
- MAHFOUDH BAROUNI
- AMMAR MARZOUGUI

VIII.2 Transactions avec les parties liées

Les informations objet de cette note se présentent ainsi ;

1. Les charges engagées avec des sociétés liées et les dettes rattachées :

Nature de l'opération			Parties liées	Nature	Charges de l'exercice 31/12/2022	Charges de l'exercice 31/12/2021
ACHAT	Prix conventionnel	Dirigeant commun	STE CHAABANE ET CIE		-	(111 917)
ACHAT	Prix conventionnel	Dirigeant commun	STE HOTEL PALACE	Frais d'hébergement	(1 003)	-
ACHAT	Prix conventionnel	Dirigeant commun	MAHDIA PALACE THALASSO	Frais d'hébergement	(888)	-
ACHAT	Prix conventionnel	Dirigeant commun	CME	Produit consommables	(141)	(27 617)

2. Les produits constatés avec des sociétés et des parties liées et les créances rattachées :

Nature de l'opération			Parties liées	Nature	Produits de l'exercice 31/12/2022	Produits de l'exercice 31/12/2021
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CME	Service après-vente	20 896	9 913
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CHAABANE ET CIE	Voitures neuves	-	221 500
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CHAABANE ET CIE	Camion/Leasing	298 135	1 500 000
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	STE CHAABANE ET CIE	Service après-vente	54 367	38 745
VENTE	Prix de marché	Dirigeant commun	CONSORTIUM DES IMMOBILIERES MAGHREBINES	Service après-vente	17 185	4 650
VENTE	Prix de marché	Représentant permanent d'un actionnaire	MAHFOUDH BAROUNI	Voitures neuves	89 000	-
VENTE	Prix de marché	Représentant permanent d'un actionnaire	MAHFOUDH BAROUNI	Service après-vente	166	-
VENTE	Prix de marché	Actionnaire	AMMAR MARZOUGUI	Voitures neuves	-	125 000

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

3.1 Rémunérations servies aux dirigeants :

- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration N°03/2018 en date du 21 Novembre 2018.
- La rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 129 240 dinars et une prime annuel brut de 18 460 dinars. La rémunération brute au titre de l'exercice 2022 s'élève à 147 700 dinars.
- Le Directeur Général bénéficie également de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, un quota mensuel de carburant et la prise en charge des factures de téléphone
i
- Une prime d'intéressement exceptionnelle accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration N°01/2022 en date du 23 Mars 2022 pour montant brut de 11 112 dinars.
- La rémunération accordée au Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration N°02/2021 en date du 25 Juin 2021. La rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 144 487 dinars.
- Une prime d'intéressement exceptionnelle accordée au Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration N°01/2022 en date du 23 Mars 2022 pour montant brut de 11 112 dinars.
- Le Directeur Général bénéficie également de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, un quota mensuel de carburant et la prise en charge des factures de téléphone
i

Les obligations et engagements de la société « STA S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars		Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil	
		Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme :							
-	Indemnité / Rémunération			314 411	-	-	-
-	Jetons de présence	208 615	24 000			187 000	160 000
Total		208 615	24 000	314 411	-	187 000	160 000

3.2 Rémunérations servies aux administrateurs :

- Le montant des jetons de présence attribués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021 et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire N°1 du 02 Juin 2022 s'élève à 27 000 dinars.
- Les jetons de présence relatifs à l'exercice 2022 s'élève à 368 615 dinars fixés par le conseil d'administration n°1/2023 du 16/02/2023 et détaillé comme suit :
 - o Le montant brut servi au cours de l'exercice 2022 au Président conseil d'administration s'élève à 184 615 dinars.
 - o Les jetons de présence restant à accorder aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022, constatés en charges à payer, s'élèvent à 184 000 dinars.

3.3 Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

- Les rémunérations des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2022, constatées en charges à payer, sont de 20 000 dinars.

IX. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Bénéficiaire ou origine				Provisions	Observations	Valeur Totale
	Tiers	P.D. G	Entreprises liées	Associés			
1 - Engagements donnés aux tiers a- Garanties personnelles * cautionnement b- Garanties réelles * Hypothèques * Nantissement c- Effets escomptés et non échus d- Créances à l'exportation mobilisés	5 683						5 683
Total	5 683	-	-	-	-	-	5 683
2 - Engagements reçus par l'entreprise a- Garanties personnelles * caution sur crédits bancaires * Aval * caution sur financement leasing b- Garanties réelles * Hypothèques * Nantissement c- Effets escomptés et non échus d- Créances à l'exportation mobilisées							-
Total	-	-	-	-	-	-	-
3 - Engagements réciproques *emprunts obtenus et non encore encaissés *Intérêts sur emprunts en cours *Crédit documentaire *Opération de portage * caution sur engagement par signature *commande d'immobilisations *leasing mobilier en cours *leasing immobilier en cours	54 616 552						54 616 552
*commande d'immobilisations *leasing mobilier en cours *leasing immobilier en cours	3 918 652						3 918 652
Total	58 535 204	-	-	-	-	-	58 535 204
DETTES GARANTIES PAR DES SURETES Postes concernés *Emprunt obligataire *Emprunt d'investissement *Emprunt courant de gestion *Autres							-
Total	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	58 540 887	-	-	-	-	-	58 540 887

X. Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation				
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais D'administration	Autres Charges	Pertes ordinaires
<u>Achats de marchandises consommés</u>	98 272 984					
-Achats de marchandises	135 166 751	135 166 751				
-Variation de stocks de marchandises	(36 893 767)	(36 893 767)				
<u>Achats d'approvisionnements consommés</u>	216 069	20 287		195 782		
<u>Charges de personnel</u>	2 199 249	625 442	464 889	1 108 918		
<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	1 098 591	391 115,371	10 566,485	278 551,225	418 358	
<u>Autres charges d'exploitation</u>	2 722 896					
-Autres services extérieurs	1 915 228	298 806	280 632	444 353	891 436	
-Impôts, taxes et versements assimilés	340 516	324 382		9 295	6 840	
-Services extérieurs	467 152	33 073		146 785	287 293	
<u>Charges financières nettes</u>	438 181				438 181	
<u>Autres pertes ordinaires</u>	222 381	11 151				211 230
<u>Impôts sur les bénéfices</u>	1 724 442					1 724 442
<u>Contribution sociale de solidarité</u>	258 666					258 666
	107 153 458	99 977 240	756 088	2 183 684	2 042 108	2 194 338

DECOMPTE FISCAL

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL			31/12/2022
RÉSULTAT NET COMPTABLE APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES (avant impôt)			6 369 578,919
REINTEGRATIONS			-
Charges non déductibles			2 472 348,133
- Cadeaux et frais de réception non déductibles			
- Cadeaux et frais de réception excédentaires	132 067 281	20 000	243 718,870
- Commissions, courtages, ristournes commerciales ou autres, vacations, honoraires et rémunérations de performance non déclarée dans la déclaration de l'employeur			
- Dons et subventions non déductibles			
- Dons et subventions excédentaires	132 067 281	264 135	0,000
- Abandon de créances non déductibles			
- Pertes de change non réalisées			7 332,363
- Gains de change non réalisés antérieurement non imposés			8 287,995
- Autres charges non déductibles			7 460,000
- Taxe de voyages			60,000
- Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles			222 380,835
- Impôt sur les bénéfices			1 724 441,800
- Contribution sociale de Solidarité			258 666,270
Amortissements			23 999,880
- Amortissements non déductibles relatifs aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation			23 999,880
Provisions			204 167,836
- Provisions non déductibles			0,000
- Provisions déductibles pour créances douteuses (autres que celles constituées par les établissements de crédit)			20 305,164
- Provisions déductibles pour dépréciation des stocks destinés à la vente			183 862,672
		TOTAL DES REINTEGRATIONS	2 700 515,849
DEDUCTIONS			
- Reprise sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution			249 767,480
- Gains de change non réalisés			11 064,037
- Pertes de change antérieurement constatées			3 190,640
- 50% des salaires servis aux demandeurs d'emploi recrutés pour la première fois			
		TOTAL DES DEDUCTIONS	264 022,157
Nature resultat fiscal (avant déduction des provisions)			B
RÉSULTAT FISCAL (avant déduction des provisions)			8 806 072,611
Cas Résultat Fiscal bénéficiaire			
Déduction des provisions dans la limite de 50% du résultat fiscal	Limite déductible	4 403 036	
- Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente			183 862,672

RÉSULTAT FISCAL après déduction des provisions		8 622 209,939
Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements		8 622 209,939
Déduction des amortissements différés et déficits réportés - Réintégration des amortissements de l'exercice - Déduction des déficits reportés - Déduction des amortissements de l'exercice - Déduction des amortissements diféfrés en périodes déficitaires		
RÉSULTAT FISCAL après déduction des provisions, des déficits et amortissements différés		8 622 209,939
Résultat fiscal avant déduction des bénéfices provenant de l'exploitation		8 622 209,939
Bénéfice servant de base pour la détermination de la quote-part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible Déduction des bénéfices provenant de l'exploitation - Au titre de l'exportation Pourcentage du CA à l'export 0,00% - Au titre du développement régional - Au titre du développement agricole - Autres déductions Avec minimum d'impôt 0% 0,000 Sans minimum d'impôt 0% 0,000 Total 0,000		8 622 209,939
Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation		8 622 209,939
- Déductions des revenus réinvestis Avec minimum d'impôt 0,000 Sans minimum d'impôt 0,000 - Réintégration du cinquième de la plus-value provenant d'opérations de fusion, scission ou d'opérations d'apport (dans la limite de 50%) pour la société absorbante ou la société bénéficiaire de la scission ou de l'apport d'entreprise individuelle.		0,000
Résultat Imposable		8 622 209,939
	IS 20%	
BENEFICES FISCAL AVANT DEDUCTION	8 622 210	8 622 209,939
BENEFICES FISCAL IMPOSABLE	8 622 210	8 622 209,939
IMPOT SUR LES SOCIETES	1 724 442	1 724 441,800
Minimum d'impôt de l'article 12 de la loi 89-114 portant promulgation du CIRPP - IS		
Minimum d'impôt calculé sur le Bénéfice fiscal avant déduction (DT) (15%)	8 622 210	0,000
Minimum de l'article 49 § II du CIRPP-IS calculé sur le CA - TTC		
- Chiffre d'affaires local HTVA	0	
- Chiffre d'affaires local TTC soumis au minimum d'impôt (DT) de 0,2% avec un minimum de 500 DT	132 067 281	264 134,562
- Chiffre d'affaires local réalisé de la commercialisation de produits ou de services soumis au régime de l'homologation administrative des prix et dont la marge bénéficiaire brute ne dépasse pas 6% (DT) avec un minimum de 300 DT	0	0,000
- Chiffre d'affaires total à l'exportation soumis au minimum de 0,1% (DT) avec un	0	0,000

minimum de 300 DT		
- Chiffre d'affaires total TTC		
- Minimum d'impôt : MAX (Somme des Min d'impôt sur le Chiffre D'affaires TTC ; 500)		264 134,562
IMPOT SUR LES SOCIETES DU		1 724 441,800
- Excédents antérieurs		303 402,126
- Acomptes provisionnels payés		579 597,607
- Retenues à la source		1 483 740,884
- Avance au taux de 10% sur les produits importés		10 987,059
- Déduction de 10% du montant des salaires, traitements et avantages en nature revenant aux recrutés au cours des trois premières années d'activité à compter de la date d'entrée en activité effective.		0,000
- Montant restitué de l'IS		0,000
Reste P : à payer R : à reporter	R	-653 285,876
Contribution Sociale de Solidarité		258 666,270

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Tunis, le 22/02/2023

Messieurs les Actionnaires de la société
STA-S. A
Zone Industrielle Borj Ghorbel –
2096 Ben Arous - Tunisie

I. Rapport sur l'Audit des Etats Financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes des exercices 2020, 2021 et 2022 qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 25/06/2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **Société Tunisienne d'Automobiles** » STA-S. A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **30 495 386 DT** y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **6 369 579 DT**.

Ces Etats financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration N°1/2023 du 16 Février 2023.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions
Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1. Prise en compte des revenus

a) Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élèvent à 112 146 345 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note V.1 Revenu des états financiers). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société. Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

2. Évaluation des stocks

c) Risques identifiés

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 53 563 304 au 31 décembre 2022 DT et ils représentent environ 68% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note IV.5 des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock pour donner suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

d) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés. Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une

incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes

Tijani Chaabane

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Tunis, le 22/02/2023

Messieurs les Actionnaires de la société
STA-S. A
Zone Industrielle Borj Ghorbel
– 2096 Ben Arous - Tunisie

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nos travaux ont révélé l'existence des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice 2022 :

A. Transactions et opérations avec les parties liées

- **Les ventes et prestations de services :**

La société TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA » a réalisé au cours de l'exercice 2022 des ventes de marchandises et prestations de services (véhicules, pièces de rechanges et prestations de services) pour les sociétés liées suivantes :

Tiers	Ventes TTC	Solde 31/12/2022
STE CME (SAV)	20 896	430
STE CHAABANE ET CIE (SAV)	54 367	33 871
STE CHAABANE ET CIE (V.N)	298 135	-
CONSORTIUM DES IMMOBILIERES MAGHREBINES (SAV)	17 185	597
MAHFOUDH BAROUNI (V.N)	89 000	-
MAHFOUDH BAROUNI (SAV)	166	-
Total	479 749	34 898

- **Les charges engagées avec des sociétés liées et les dettes rattachées :**

La société TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA » a réalisé au cours de l'exercice 2022 des achats auprès des sociétés liées suivantes :

Tiers	Achats TTC	Solde 31/12/2022
STE HOTEL PALACE	1 003	-
MAHDIA PALACE THALASSO	888	(888)
CME	141	-
Total	2 032	(888)

II. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

A. Rémunérations servies aux dirigeants :

- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration N°03/2018 en date du 21 Novembre 2018. La rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 129 240 dinars et une prime annuel brut de 18 460 dinars. La rémunération brute au titre de l'exercice 2022 s'élève à 147 700 dinars.
- Une prime d'intéressement exceptionnelle accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration N°01/2022 en date du 23 Mars 2022 pour un montant de 11 112 dinars brut.
- La rémunération accordée au Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration N°02/2021 en date du 25 Juin 2021. La rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 144 487 dinars.
- Une prime d'intéressement exceptionnelle accordée au Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration N°01/2022 en date du 23 Mars 2022 pour un montant de 11 112 dinars bruts.

Les obligations et engagements de la société « STA-S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme :						
-Indemnité / Rémunération			314 411	-	-	-
-Jetons de présence	208 615	24 000			187 000	160 000
Total	208 615	24 000	314 411	-	187 000	160 000

B. Rémunérations servies aux administrateurs :

- Le montant des jetons de présence attribués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021 et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire N°1 du 02 Juin 2022 s'élève à 27 000 dinars.

- Les jetons de présence relatifs à l'exercice 2022 s'élèvent à 368 615 dinars, telle que fixés par le conseil d'administration n°1/2023 du 16/02/2023, détaillés comme suit :
 - a. Le montant brut servi au cours de l'exercice 2022 au Président conseil d'administration s'élève à 184 615 dinars.
 - b. Les jetons de présence restant à accorder aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022, constatés en charges à payer, s'élèvent à 184 000 dinars.

C. Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

Les rémunérations des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2022, constatées en charges à payer, sont de 20 000 dinars.

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

Le commissaire aux comptes

Tijani Chaabane